

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

*Direction de l'habitat, de l'urbanisme
et des paysages*

Arrêté du 9 mars 2015 portant nomination des membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction

NOR : ETLL1504503A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 9 mars 2015, sont nommés membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction, en application de l'article R. 431-51 du code des assurances :

Au titre de représentant des contrôleurs techniques

M. Laurent PEINAUD, président de la délégation COPREC Construction, en tant que membre titulaire.

M. Sylvain METZ, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentant des fabricants de matériaux

M. Philippe DEBEAUPUIS, président de la commission assurance de l'AIMCC, en tant que membre titulaire.

Au titre de représentant des entreprises artisanales

M. Henri HALNA DU FRETAY, secrétaire général de la CAPEB, en tant que membre titulaire.